

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 27 MARS 2025****NOMBRE DE MEMBRES****Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le :

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON – M. MONDOLONI- Mme CZURKA -M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI- Mme CUIILLIERE – M. GARDIOL – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. RENAUDIN – M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – Mme ROVARINO – - M. MATHON – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme MERAKCHI – M. SAHRAOUI – M. LICCIA – M. BOCCIA -- M. ALLIOTTE- M. SANCHEZ – Mme PIOMBINO – M. LARLET – M. BORELLI

Pouvoirs : M. DE SOUZA à M. SAURA / Mme CHAUVIN à Mme MICHEL/Mme SAHUN à M. ALLIOTTE / M. WAHARTE à M. SANCHEZ

Absents :

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT ET L'ÉVOLUTION DE LA DETTE**N° Acte : 7.5**

Délibération n°25-31

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la circulaire ministérielle n°IOCB1015077C du 25 juin 2010

Considérant la circulaire ministérielle n°IOCB1015077C en date du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales, qui rappelle les risques inhérents à la gestion active de la dette, la commune souhaite mieux informer l'assemblée délibérante sur l'état et l'évolution de la dette par un rapport annuel détaillé.

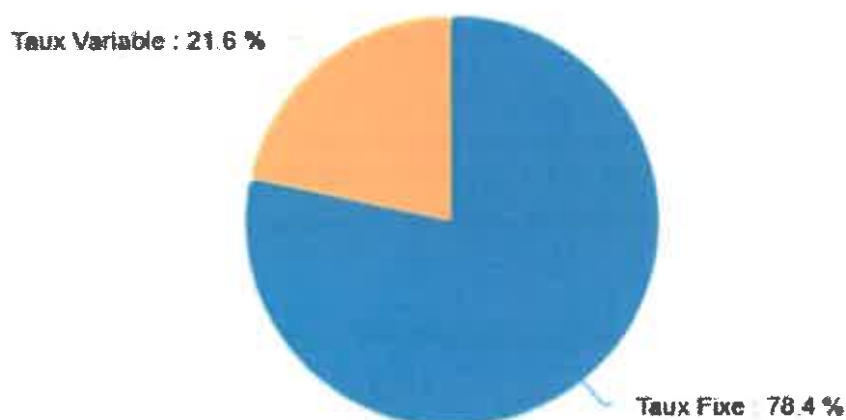
L'encours total de la dette au 31/12/2024 est de 40 939 321,85 €.

Encours au 01/01/2024	Amortissement du capital	Emprunt 2024	Encours au 31/12/2024
39 008 616,54 €	4 369 294,69 €	6 300 000,00 €	40 939 321,85 €

La présentation détaillée du risque au travers de la chartre Gissler:

Structure/indice	Nature	Nb de produits	Encours	%
Dettes classées 1-A	Taux fixe-taux variable simple	34	40 939 321,85 €	100 %
	TOTAL	34	40 939 321,85 €	100 %

Répartition par type de taux :



- Encours à taux fixe : 32 085 361,21 €
- Encours à taux variable : 8 853 960,64 €

Les opérations réalisées en 2024 :

En 2024, la commune a mobilisé 6,3 millions d'euros conformément à l'autorisation budgétaire, afin de financer les dépenses d'investissement. Deux contrats ont été signés avec des organismes bancaires différents, à taux fixe intéressant permettant de maîtriser les charges de fonctionnement sur la durée du prêt. Il est précisé que le contrat auprès de la Banque Postale est un "prêt vert" qui finance la construction du groupe scolaire Badinter.

Organisme	Montant	Type de taux	Durée	Date de mobilisation
Crédit Coopératif	3 000 000,00 €	Taux fixe 3,56 %	15 ans	05/08/2024
La Banque Postale	3 100 000,00 €	Taux fixe 3,43 %	15 ans	02/12/2024

L'annuité de la dette en 2024 a été de 5 395 058,40 € répartis comme suivant :

- Remboursement du capital : 4 369 294,69 €
- Intérêts de la dette : 1 019 663,71 €
- Frais de dossier : 6 100,00 €

Les perspectives d'évolution :

Le programme d'investissement ambitieux défini sur la durée du mandat est financé en partie par l'emprunt dans le respect des équilibres budgétaires. Ainsi, l'autorisation budgétaire en matière d'emprunt est prévue à 6 000 000,00 € sur l'exercice 2025.

Considérant ce nouvel emprunt et le remboursement du capital de la dette prévu à hauteur de 4 657 905,25 € en 2025, l'encours de la dette pourrait passer à 42 281 416,60 € au 31/12/2025. Toutefois, le montant des emprunts nouveaux inscrits au BP 2025 sera réactualisé si nécessaire.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Encours au 01/01/2025	Amortissement du capital	Emprunt 2025	Perspective Encours au 31/12/2025
40 939 321,85 €	4 657 905,25 €	6 000 000,00 €	42 281 416,60 €

Dans un contexte de marchés financiers difficile, la Ville continuera sa politique de gestion de la dette rigoureuse qui concilie l'objectif de minimiser les frais financiers avec celui de limiter les aléas liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour, 4 Contre (BOCCIA Hervé / LICCIA Marcel / ALLIOTTE Xavier représentant : SAHUN Véronique) et 5 Abstentions (BORELLI Christian / LARLET Jean-Patrick / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe représentant : WAHARTE Stéphane)

APPROUVE le rapport annuel sur l'état et l'évolution de la dette de la Ville.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI




POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



